

RICOH FRANCE SA

Siège social :  
383, avenue du Général de Gaulle  
B.P. 307  
92143 CLAMART CEDEX  
Tél. : 01 40 94 38 38  
Fax : 01 40 94 35 35

Clamart, le lundi 20 décembre 2004

**GREENPEACE**  
*Groupe local de Paris*  
*Campagne Forêts*  
*A l'attention de Mme Michèle DJEDDI*  
22 rue des Rasselins  
75020 PARIS

**Objet : Acceptation du papier recyclé par les équipements RICOH**

**Référence : RFR/DOLAG/SQE-69**

**Affaire suivie par : J. LOUIS**

Madame,

Suite à votre courrier en date du 30 novembre 2004, et après avoir reçu confirmation de RICOH Europe à ce sujet, je viens par cette lettre vous indiquer que tous les équipements d'impression et de reprographie que nous commercialisons acceptent sans problème le papier recyclé, dès lors que celui-ci est conforme à la norme NF EN 12281 "Papier. – Papier d'impression et de bureau. – Spécifications pour papier pour photocopie pour procédés de reproduction par toner sec."

Je profite de cette occasion pour vous informer que le Groupe RICOH France est certifié ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités et joins à la présente un exemplaire de notre Charte en faveur de l'environnement, qui retranscrit nos engagements en matière de protection de l'environnement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.



**Philippe BRARD**  
*Directeur Qualité-Environnement*  
*de RICOH France*

Tél. : 01.40.94.38.06  
Fax : 01.40.94.84.28  
E-mail : pbrard@ricoh.fr



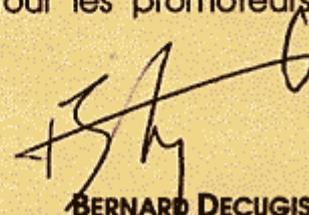
## Charte en faveur de l'Environnement du Groupe RICOH France

### Politique générale

Fidèles aux principes directeurs exposés dans la Charte RICOH Company (revue en avril 98), nous considérons que la préservation de l'environnement est l'une des missions les plus importantes de l'humanité. Aussi, les questions d'environnement font partie intégrante des activités de notre entreprise. Nous adoptons une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement en impliquant l'entreprise dans son ensemble.

### Principes d'action du groupe RICOH France

1. Nous nous engageons à respecter la législation nationale en vigueur ainsi que les exigences de la norme ISO 14001. Nous nous fixons comme objectif de réduire les impacts sur l'environnement en tenant compte des attentes de chacun - clients, employés, fournisseurs, collectivités territoriales - et tous nos efforts tendront à y parvenir.
2. A chaque étape de notre activité, que ce soit en amont - conception des process SAV, logistique - ou en aval - recyclage et élimination -, nous nous engageons à offrir et à développer des produits et des services qui réduisent les répercussions sur l'environnement et à prendre en compte au maximum les règles de sécurité.
3. Nous nous efforçons d'éviter la pollution, d'utiliser rationnellement l'énergie et les ressources, de réduire la production de déchets et de les éliminer de façon responsable. Pour cela, nous nous fixons régulièrement des objectifs dont nous suivons l'atteinte dans un but d'amélioration continue.
4. Grâce à des actions de sensibilisation, nous cherchons à induire chez l'ensemble de nos collaborateurs une prise de conscience environnementale. L'objectif est de susciter chez chacun d'eux une ligne de conduite personnelle qui leur permette d'être à leur tour les promoteurs d'actions en faveur de l'environnement.



**BERNARD DECUGIS**  
PRESIDENT

11 JUN 2001